NP
UE2
UV
COSSINADE
UV
BARRIERE
UE2
UE2
COSSINADE
COSSINADE
UAp
100 m
5
1AUap
LES BRES
BOUT DE LANDE
LE GOULET
U TESSIER
UA
UA
LES BASSES BRES
5
UE2
LE DOMAINE
LA GARE
N
AU CHAMP TESSIER
5
LA CROIX GOYET
UE2
6
NP
PRE DE VAUTREDON
UE2
UV
5
LA LIMBERGERE
VAUTREDON
LES FOURS A CHAUX
LE BAS HUET
UL
LE PIED FERRE
N
LA MOTTE
TOUCHEMIN
5
1AUh2
UE2
3
UT
1
UC1
UE2
UL
6
1AUL
1AUh2
UL
LE CHAMP SUZANNE
UE1
1AUh2
LANDIER DU HERME
NL
UL
UE2
LES CHAMPS
LES COUDRAIES
LA VALLEE
N
N
BIEUROUZE
LE ROCHER VERT
LA CROIX ROCHOUSE
1AUh2
UE2
LE CLOS LOUET
2AUh
TREVIDEC
UV
TREVIDEC
UE2
A

Légende :

- Limites de zones
- Espaces Boisés Classés
- Haies protégées au titre de la loi paysage (cf. article 10 des dispositions générales du règlement littéral)
- Emplacements réservés
- Report de l'inventaire des zones humides (cf. article 6 des dispositions générales du règlement littéral)
- Report de l'inventaire des zones inondables (cf. article 7 des dispositions générales du règlement littéral)
- Marges de recul le long des routes nationale et départementales (cf. article 9 des dispositions générales du règlement littéral)
- Secteur patrimonial /bâtiment identifié au titre de l'article 151-19 du CU (cf. article 10 des dispositions générales du règlement littéral)
- Centralités identifiées pour la protection des commerces (cf. article 12 des dispositions générales du règlement littéral).
  - rue interdisant le changement de destination.
  - centralités autorisant l'implantation de nouveaux commerces de proximité.
- Sentiers pléttonniers ou itinéraires cyclables à conserver ou à créer (cf. article 14 des dispositions générales du règlement)
- Secteur concerné par l'application de la servitude de mixité sociale au titre de l'article L. 151-15 du CU (cf. article 8 des dispositions générales du règlement littéral)
- Adaptation des périmètres de reciprocité autour des exploitations agricoles (cf. article 15 des dispositions générales du règlement)

7B

Brocéliande Communauté de Communes Conquérants d'Avenir

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BROCELIANDE

Commune de Saint-Thurial
(vue aire agglomérée)

DOCUMENT GRAPHIQUE

Quarta
Atelier du Canal
Gwenaël Massot
Architecte
Idea Recherche
Lexcap
Inddigo

Arrêté le :	10/02/2020		
Approuvé le :	21/06/2021		

EMISSION ORIGINALE	MODIFICATIONS	Date
Date :Mai 2021		
Echelle : 1/2000*		